Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 022-200065571-20260511-2026_05_41-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE de BON REPOS SUR BLAVET (22570)

REPUBLIQUE FRANCAISE

Séance du 11 mai 2026

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

BON REPOS SUR BLAVET

Le onze mai deux mille vingt-six
A vingt heures

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Raoul RIOU, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Présents :
Mmes Armelle AMAT, Sylviane AYMÉ, Anaïs BIDAULT, Isabelle JUGÉ, Françoise LE CAM, Sandra LE NOUVEL, Magalie MOY, Germaine MURZEAU-COBETTO, Cynthia QUÉRO.

M. Sylvain BOSCHAT, Blaise BLEUNVEN, Sébastien L'HERMITE, Raoul RIOU, Antoine STEVENS, Alain TRUBUIL Ludovic VICENT.

Date de la convocation
04/05/2026

Absents : Pablo ROUILLÉ

Absent(e)s excusé(e)s : Victor LE NAGARD a donné pouvoir à Alain TRUBUIL, Cyril LE FUR a donné pouvoir à Sylviane AYMÉ

Date d'affichage
04/05/2026

A été nommée secrétaire de séance : Magalie MOY

Numéro de la Délibération :
2026-05-41

ENEDIS : Désignation d'un correspondant tempête

M. le maire explique à l'assemblée qu'en cas de situation de crise (tempête...), il est nécessaire d'intensifier la relation entre la collectivité et Enedis afin de réalimenter les clients le plus rapidement possible. Pour ce faire, Enedis demande à la collectivité de désigner un correspondant tempête dont le rôle sera de communiquer des informations pertinentes à Enedis sur l'état de la situation que vous constatez sur la commune, faciliter les interventions de dépannage, être un relais sur le terrain afin de tenir informée la population... Concrètement :

- Il pourra accompagner et/ou orienter les équipes d'intervention et en relation avec les services de voirie, il facilitera le dégagement des accès aux ouvrages à réparer.
- Il reçoit les informations provenant d'Enedis : point de la situation, délai de rétablissement, SMS, consignes de sécurité...)
- Il est un relais d'information auprès de la population pour diffuser les consignes de sécurité aux habitants, recueillir les demandes et les informations émanant de la population, communiquer sur l'avancée des travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- Désigne Raoul RIOU, correspondant tempête

Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 022-200065571-20260511-2026_05_41-DE

Le Maire	La secrétaire de séance
Raoul RIOU	Magalie MOT
	